



**Millau**  
VILLE DE

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....33  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur WOHREL**

**Délibération numéro :**  
**2021/022**

**Convention de partenariat  
avec le Conseil  
départemental et la Ville de  
Millau pour le  
développement de la lecture  
publique**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 4 février 2021, que la  
convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 22 janvier 2021

La Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État, modifiée,

Considérant le maillage de la lecture publique, représenté par la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) et son soutien documentaire et en formation à destination des personnels,

Considérant les contraintes budgétaires importantes pesant sur la collectivité et le besoin croissant de documentation de la Médiathèque du Sud-Aveyron (MESA), dû à une hausse significative des inscrits,

Considérant l'importance d'un renouvellement des ressources documentaires, sur tous supports (imprimés, électroniques), pour un établissement à rayonnement communautaire, voire extra communautaire comme la MESA,

**ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

**ETAIENT EXCUSES** : Claude ASSIER, Thierry SOLIER

**PROCURATIONS** : Claude ASSIER pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Thierry SOLIER pouvoir à Alain NAYRAC

**ETAIENT ABSENTS** :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Magali CAMMAS, Adjointe du service Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant qu'il est proposé au Conseil municipal une convention avec le Conseil Départemental de l'Aveyron permettant un renfort en fonds documentaires de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) auprès de la MESA et œuvrant pour le développement de la lecture publique sur le territoire. La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans.

Aussi, après avis de la commission Culture du 13 janvier 2021, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1- D'approuver la signature de la convention de développement de la lecture publique,
- 2- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents à cette délibération

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL



La Maire de Millau  
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

